



## Pour recevoir le JOURNAL CLARTÉ – Bulletin à retourner

► Pour la paroisse Sainte-Quitterie, coupon à découper et à renvoyer au :  
Secrétariat paroissial – Presbytère – 15 rue Henri Labeyrie – 40800 Aire-sur-l'Adour

► Pour la paroisse Tursan-Sainte-Marie, coupon à découper et à renvoyer à :  
Secrétariat paroissial – 13, rue de l'Abattoir – 40320 Geaune

Joindre votre participation de 10 euros minimum, de préférence par chèque, établi à l'ordre de :  
Paroisse Sainte-Quitterie ou Paroisse Tursan-Sainte-Marie.

je souhaite recevoir Clarté

je souhaite continuer de recevoir Clarté

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....